



Namur, le 20 juin 2018

Aux candidats aux élections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Cette année plus que jamais, Canal C entend jouer son rôle de vecteur du débat démocratique. Le présent courrier vise à vous exposer les grandes lignes de ce que sera notre couverture de la campagne électorale et comment vous serez invités à participer à nos débats en télévision et sur les médias sociaux.

Toutes ces dispositions s'appliquent aux candidats pour la Province et pour chacune des 22 communes de notre zone. Elles visent à leur permettre de présenter au mieux leurs projets et d'en débattre dans l'intérêt des citoyens électeurs.

La rédaction de Canal C est soumise à des règles strictes en matière de traitement de l'information politique en période électorale. Nous vous engageons donc à lire le règlement que nous avons transmis au Conseil supérieur de l'audiovisuel et que nous vous joignons en annexe.

Au-delà de ces règles générales, nous souhaitons apporter quelques précisions pratiques.

Les débats rassemblant toutes les listes seront enregistrés pour la télé et les médias sociaux entre le mardi 11 septembre et le lundi 1 octobre 2018 (calendrier en annexe) dans le grand studio de Canal C, rue Eugène Thibault, 1C à 5000 Namur. Ces débats seront enregistrés dans les conditions du direct, c'est-à-dire qu'on ne procédera à aucun remontage.

Ces débats sont des émissions de télévision conçues pour offrir à chaque parti démocratique le même temps de parole, quels que soient la circonscription, le nombre de candidats et le nombre de listes. Vous disposerez ainsi chacun de 11 minutes évidemment réparties entre toutes vos interventions au long du débat. Vous aurez donc compris que la durée de l'émission sera fonction du nombre de listes, étant entendu que le studio ne permet pas d'accueillir plus de huit personnes autour de la table principale. S'il devait y avoir plus de huit listes, la ou les listes écartées le seraient en suivant les principes édictés dans notre règlement. Ces listes bénéficieraient d'un autre type de visibilité.

Il vous est demandé d'être présent une heure avant l'enregistrement du débat, pour permettre de maquiller les candidats, de procéder au tirage au sort, de réaliser le placement des candidats dans le studio, de tester les micros et de réaliser les derniers ajustements techniques avant l'enregistrement. Canal C se réserve la possibilité d'exclure les candidats qui arriveraient en retard sur l'horaire indiqué. Notez bien que pendant une partie de ce temps d'attente, il est possible que nous intervenions en direct sur les médias sociaux (notamment via des live Facebook).

Chaque liste démocratique est invitée à participer au débat. Pour arriver à la meilleure émission possible, deux candidats par liste interviendront dans la discussion : un homme et une femme. Ils se relayeront sur le siège réservé à votre liste, sauf dans les quelques communes où il y aura moins de quatre listes, le dispositif permettant alors de les installer tous les deux directement côte à côte.

L'équipe de Canal C s'est mobilisée pour organiser des débats motivants. L'entreprise a consenti de gros investissements pour relifter son grand studio et nous sommes persuadés que vous apprécierez ces conditions de travail. Vingt-quatre personnes prendront place autour des mange-debout disposés de part et d'autre de la table principale. Le nombre de personnes qui pourront ainsi accompagner les candidats principaux dépendra donc, vous l'aurez compris, du nombre de listes. Vous recevrez en temps voulu cette information de manière personnalisée.

Avant le débat, un tirage au sort aura lieu entre les différentes listes afin de déterminer les emplacements des candidats autour de la table et l'ordre des premières et des dernières interventions.

Le même couple de journalistes (Florence Lambeaux et Pascal Collin) animera tous les débats. Un politologue sera systématiquement présent sur le plateau.

Le débat commencera par la diffusion d'une carte identité de la commune (ou de la province), reprenant les informations de base (caractéristiques, descriptif des secteurs d'activités, population, nombre d'habitants, taux de chômage, taxes, composition du conseil sortant, etc.)

Les thèmes retenus pour toutes les communes seront choisis parmi ces sept possibilités

1. Aménagement du territoire – mobilité
2. Emploi- économie -finances – commerces
3. Culture – sports, associations
4. Social - logement -jeunesse – vieillissement
5. Environnement – énergie
6. Propreté – cadre de vie – sécurité
7. Bonne gouvernance

Une carte blanche d'une minute permettra à chaque liste de s'exprimer sur un thème ou un point fort de son choix.

Après l'enregistrement de l'émission télé, il pourra y avoir un Facebook live.

En dehors des émissions télévisées, nous organiserons également des débats diffusés uniquement sur les médias sociaux. Grâce à une excellente collaboration avec la RTBF, ces débats se feront en direct sur les différentes plates-formes (youtube, facebook, site internet, auvia, etc.) au départ du nouveau studio de radio filmée que la RTBF a installé à Namur, avenue Golenvaux.

Benoît De Rue animera ces débats, auxquels Canal C conviera des candidats non présents aux débats télévisés. Ces débats mêleront des candidats de deux ou plusieurs communes. L'objectif sera d'avoir des discussions davantage transversales, dépassant les frontières géographiques des communes. Ils permettront de mettre en avant des jeunes, des candidats allochtones, des personnes qui se présentent pour la première fois, etc. L'équilibre entre les différentes tendances sera respecté en tenant compte de l'ensemble des contenus ainsi produits et non de tel ou tel morceau pris isolément..

Derniers débats

La dernière semaine qui précède l'élection, la rédaction de Canal C se réserve la possibilité d'enregistrer et/ou de diffuser en direct des débats supplémentaires afin de coller au mieux à l'actualité électorale. Ces débats pourront prendre la forme de « face à face » ou de « face à la presse » ou de « face à la rédaction » ou de « Club de la presse spécial élections », etc.

Soirée électorale

Le dimanche 14 octobre, Canal C ouvrira ses programmes à une grande soirée électorale. Les résultats seront commentés et les candidats seront sollicités.

Lundi 15 octobre, Canal C réalisera une édition spéciale de son journal à laquelle tous les bourgmestres élus seront invités à participer. Ce programme marquera la fin du dispositif électoral sur l'antenne de Canal C.

En attendant, nous sommes à votre entière disposition si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ce dispositif.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Baudouin Lénelle

Directeur



Pierre Doumont

Rédacteur en chef

Enregistrement et diffusion des débats septembre/octobre 2018

		enregistrements		Diffusions	
		11 h	14 h		
lundi	10/09/2018				
mardi	11/09/2018	Fernelmont	Fosses		
mercredi	12/09/2018	Floreffe	Ohey		
jeudi	13/09/2018	Viroinval	Doische		
vendredi	14/09/2018				
samedi	15/09/2018				
dimanche	16/09/2018				
lundi	17/09/2018				
mardi	18/09/2018				
mercredi	19/09/2018	Mettet	Gesves	Fernelmont	Fosses
jeudi	20/09/2018	Eghezée	Sombreffe	Floreffe	Ohey
vendredi	21/09/2018	Assesse	Cerfontaine	Viroinval	Doische
samedi	22/09/2018				
dimanche	23/09/2018				
lundi	24/09/2018	Philippeville	Walcourt	Mettet	Gesves
mardi	25/09/2018	Jemeppe	Couvin	Eghezée	Sombreffe
mercredi	26/09/2018	Florennes	Sambreville	Assesse	Cerfontaine
jeudi	27/09/2018	La Bruyère	Namur	Florennes	Sambreville
vendredi	28/09/2018	Profondeville	Andenne	La Bruyère	Namur
samedi	29/09/2018				
dimanche	30/09/2018				
lundi	01/10/2018	Province 1	Province 2	Philippeville	Walcourt
mardi	02/10/2018			Jemeppe	Couvin
mercredi	03/10/2018			Profondeville	Andenne
jeudi	04/10/2018			Province 1	
vendredi	05/10/2018			Province 2	
samedi	06/10/2018				
dimanche	07/10/2018				
lundi	08/10/2018	A DETERMINER		A DETERMINER	

mardi	09/10/2018	A DETERMINER	A DETERMINER
mercredi	10/10/2018	A DETERMINER	A DETERMINER
jeudi	11/10/2018	A DETERMINER	A DETERMINER
vendredi	12/10/2018	A DETERMINER	A DETERMINER
samedi	13/10/2018	PAS DE DIFFUSION DE CONTENUS ELECTORAUX	
dimanche	14/10/2018	SOIREE ELECTORALE A NAMUR ET PHILIPPEVILLE	
lundi	15/10/2018	18 H EN DIRECT : L'APERO DES BOURGMESTRES	

Canal C asbl

rue Eugène Thibaut, 1 C
 tél 081 74 98 00
 fax 081 74 09 46

La télévision namuroise

5000 Namur
<http://www.canalc.be>
info@canalc.be

*Plus proche
 qu'on ne l'imagine*

Dexia 068-2264921-95
 TVA 441.005.550